

QU'EST-CE QUE LE PDZA ?

Quoi ? Plan de développement dont l'objectif est de mettre en valeur la zone agricole en favorisant le développement durable des activités agricoles et agroalimentaires.

Par qui ? Dirigé par la MRC de Nicolet-Yamaska et développé à l'aide des partenaires et intervenants du milieu.

Réalisé en concertation avec les producteurs agricoles du territoire.

Comment ? Le PDZA comporte quatre principales sections.

Portrait

Diagnostic

Vision de développement

Plan d'action

La suite ? Les actions contenues dans le plan d'action du PDZA seront réalisées aux cours des cinq prochaines années par la MRC de Nicolet-Yamaska et différents partenaires.

Chaque année, un plan de mise en oeuvre des actions définira de façon détaillée la nature des investissements requis, la méthodologie de réalisation et l'échéancier prévu.

La mise en oeuvre du PDZA constitue une des priorités du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska. Une grande attention sera donc portée à la réalisation des actions.



VISION DE DÉVELOPPEMENT

« La MRC de Nicolet-Yamaska se rassemble autour d'une agriculture durable et diversifiée soutenue par une communauté fière et mobilisée. »

Développée à partir des valeurs fondamentales véhiculées par le milieu de Nicolet-Yamaska, cette vision de l'avenir de la zone agricole représente la cible à atteindre collectivement.

Vous aimeriez vous IMPLIQUER, BÉNÉFICIER des actions ou SUIVRE leur mise en oeuvre ?

1 Contactez le conseiller en développement agroalimentaire de la MRC de Nicolet-Yamaska

MRC de Nicolet-Yamaska
T : 819 . 519 . 2997
Courriel : mrcny@mrcny.qc.ca
www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

2 Suivez-nous sur Facebook
f PDZA MRC Nicolet-Yamaska

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Le conseiller en développement agroalimentaire de la MRC peut vous **informer**, vous **orienter** et vous **accompagner** dans votre projet agricole. Il peut également vous :

- aider à valider votre idée d'entreprise;
- planifier avec vous les prochaines étapes à réaliser;
- aider dans votre recherche de financement et dans la rédaction de formulaire;
- référer aux intervenants appropriés selon la situation et poursuivre l'accompagnement de façon complémentaire;
- aider dans la rédaction du plan d'affaires et des prévisions financières;
- présenter différents partenaires pouvant contribuer à votre projet;
- effectuer un suivi au cours des premières années suivant le démarrage ou le transfert de l'entreprise.

D'autres services sans frais vous sont offerts. Contactez le conseiller en développement agroalimentaire pour obtenir plus de détails.



MERCI !

Nous remercions nos partenaires, les producteurs agricoles du territoire et les intervenants du milieu pour leur support et leur participation aux diverses rencontres de travail et aux activités de concertation.

Un merci particulier au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour son soutien technique et financier. Le PDZA de la MRC de Nicolet-Yamaska a été réalisé en vertu de l'entente Canada-Québec Cultivons l'avenir 2.

Cultivons l'avenir 2

Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec

Crédit photos

Page couverture : Ferme Acaduc Inc., Sainte-Perpétue | Elzé Photographie

"Muséum" : Ferme Janiroy Inc., Baie-du-Febvre | Elzé Photographie

"Céréales" : Les Entreprises 2000 Chrisitan Dionne Inc., La Visitation-de-Yamaska | Elzé Photographie

"Poule" : B. Désilets Inc., Saint-Wenceslas | Elzé Photographie

NICOLET-YAMASKA



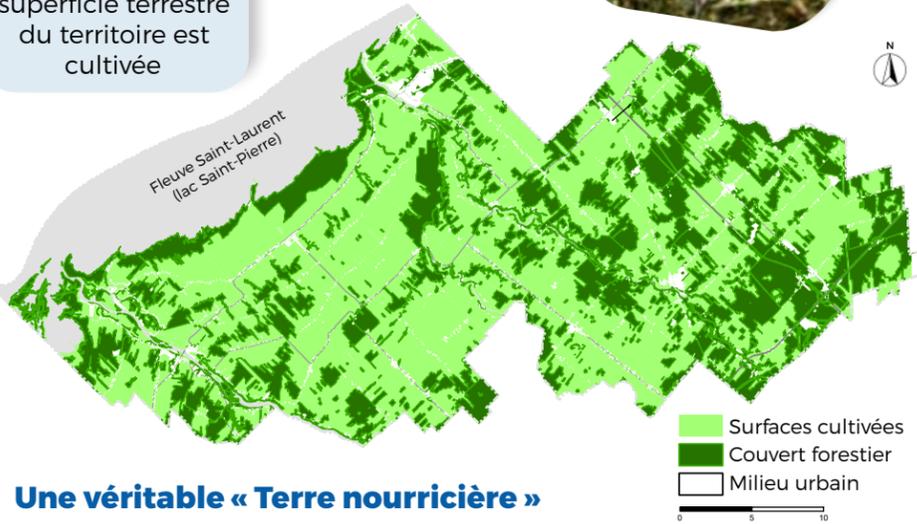
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

RÉSUMÉ • 2017



PORTRAIT AGRICOLE

57 % de la superficie terrestre du territoire est cultivée



Une véritable « Terre nourricière »

- Agriculture dynamique et intensive
- Couvert forestier fragmenté / grand volume ligneux disponible
- Productions animales : dominance de la production laitière, suivi de la production de bovins de boucherie et de porcs
- Productions végétales: dominance de la catégorie des céréales, maïs-grains et oléoprotéagineux, suivi de la production de fourrages et de pâturages
- Stabilité du nombre d'exploitations certifiées biologiques
- Filière concernant les légumes de transformation et les grains (producteurs, transformateurs et distributeurs)
- Présence faible de productions non traditionnelles
- Peu d'entreprises offrent des activités agrotouristiques
- Marché public existant à proximité du territoire (nord-est)

ENJEUX

Transfert et démarrage d'entreprises agricoles	Revitalisation des campagnes
Rentabilité économique des entreprises agricoles	Diversité des productions et des pratiques agricoles
Qualité de l'eau	Nombre et taille des entreprises agricoles
Mise en marché de proximité	Main-d'oeuvre
Centre d'innovation en transformation agroalimentaire de Nicolet (CITAN)	Accessibilité à l'agriculture
Biodiversité	Accompagnement des entreprises
Maillage entre les propriétaires prêts à céder et la relève potentielle	Mise en valeur des boisés
	Santé des sols
	Multifonctionnalité de la plaine inondable du lac Saint-Pierre

PLAN D'ACTION - 2018-2022

ORIENTATION 1 Encourager, soutenir et stimuler l'agriculture durable	
Objectif 1.1 Promouvoir les pratiques culturales agroenvironnementales	
1	Soutenir les producteurs agricoles concernant l'application de pratiques culturales agroenvironnementales.
Objectif 1.2 Encourager et soutenir les initiatives agroenvironnementales et environnementales, notamment en matière d'une saine gestion de l'eau	
2	Évaluer la pertinence de mettre en œuvre des actions favorisant l'adaptation aux changements climatiques, suite à l'utilisation d'outils d'aménagement.
3	Évaluer la pertinence et la faisabilité de mettre sur pied un modèle d'entreprise d'économie sociale qui offrirait entre autres, un service clé en main d'aménagement et d'entretien de bandes riveraines et de haies brise-vent.
4	Reconnaître et valoriser les efforts réalisés en matière de pratiques agroenvironnementales et environnementales.
ORIENTATION 2 Stimuler et soutenir la diversification des productions agricoles	
Objectif 2.1 Appuyer les producteurs dans leur processus de diversification	
5	Bonifier l'offre de service du développement économique de la MRC de Nicolet-Yamaska par la création d'un poste à temps plein d'un conseiller en développement agroalimentaire.
6	Évaluer précisément les besoins en matière de réglementation municipale et adapter cette dernière dans la mesure du possible afin qu'elle appuie le développement agricole et forestier.
Objectif 2.2 Soutenir les productions émergentes et celles étant peu nombreuses sur le territoire	
7	Rendre disponible un répertoire des ressources et des services agricoles établis sur le territoire de Nicolet-Yamaska.
ORIENTATION 3 Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire	
Objectif 3.1 Promouvoir l'achat local	
8	Concevoir et promouvoir un outil promotionnel et interactif identifiant les entreprises agricoles réalisant de la vente à la ferme avec ou sans attrait agrotouristique. Mettre en place s'il y a lieu, de petits circuits agroalimentaires permanents à travers le territoire.
Objectif 3.2 Favoriser et développer l'offre agrotouristique et le tourisme gourmand	
9	Développer une signature visuelle et identitaire pour les produits agroalimentaires issus d'entreprises établies sur le territoire de Nicolet-Yamaska et/ou dans la région du Centre-du-Québec.
10	Offrir un moyen d'échanges et une opportunité de réseautage entre les entreprises réalisant de la mise en marché de proximité, et/ou de l'agrotourisme et/ou de la transformation alimentaire.
11	Développer une forme de signalisation standardisée pour le secteur agroalimentaire à travers l'ensemble de la MRC de Nicolet-Yamaska et la région du Centre-du-Québec applicable sur les routes municipales et provinciales. En complémentarité, imaginer une signalisation temporaire applicable lors des périodes de grands travaux agricoles afin de favoriser une meilleure cohabitation sur les routes en zone agricole.
Objectif 3.3 Favoriser et soutenir l'agrotransformation alimentaire	
12	Identifier, avec les partenaires, les différentes pistes et orientations potentielles de développement du Centre d'innovation en transformation agroalimentaire de Nicolet (CITAN) et d'autres formes d'incubation (exemples : incubation virtuelle, accélération d'entreprise).

Objectif 3.4 Dynamiser et soutenir les initiatives de mise en marché de proximité et d'agriculture urbaine	
13	Offrir un lieu commun de mise en marché de proximité ou un mode commun de distribution pour les entreprises agroalimentaires de Nicolet-Yamaska.
14	Explorer et appuyer les projets concernant l'agriculture urbaine comportant un potentiel éducatif.
ORIENTATION 4 Attirer et maintenir une main-d'œuvre compétente en agriculture	
Objectif 4.1 Valoriser l'image du milieu agricole et de l'emploi agricole	
15	Évaluer la possibilité d'intégrer la thématique agricole dans le milieu scolaire des écoles primaires et secondaires via différents projets (exemples : conférences de producteurs, ateliers, visites, etc.).
16	Mettre sur pied un kiosque de sensibilisation et d'éducation à propos des métiers agricoles à utiliser lors d'événements ayant lieu sur le territoire de Nicolet-Yamaska et au Centre-du-Québec.
Objectif 4.2 Appuyer les projets innovants qui auront des effets bénéfiques sur le recrutement et le maintien de la main-d'œuvre agricole	
17	Encourager la mise en place et/ou le maintien d'un service de remplacement pour la main-d'œuvre agricole sur tout le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska.
18	Créer un mécanisme d'échanges réguliers entre les différents partenaires concernés par l'enjeu de la main-d'œuvre agricole en incluant les employeurs afin de favoriser la mise en place de solutions innovatrices et communes.
ORIENTATION 5 Faciliter les projets de démarrage et de relève agricole (pour tous les âges)	
Objectif 5.1 Soutenir le transfert et le démarrage d'entreprises agricoles	
19	Favoriser le partage de connaissances en offrant un moyen d'échanges et une opportunité de réseautage entre les individus en processus de transfert ou en démarrage d'entreprise agricole.
Objectif 5.2 Promouvoir les différents modes d'établissement en agriculture	
20	Évaluer la possibilité d'intégrer le projet ARTERRE (banque de terres) du CRAAQ ou de développer une autre forme de banque de terres et, en complémentarité, de se doter d'un agent de maillage.
21	Rendre disponible un service spécialisé en transfert d'entreprise agricole pour le Centre-du-Québec.
ORIENTATION 6 Susciter l'exploitation durable des ressources forestières et encourager l'accroissement et la connectivité du couvert forestier	
Objectif 6.1 Mettre en valeur le potentiel forestier du territoire	
22	Soutenir les projets concernant la culture et la récolte de produits forestiers non ligneux (PFNL).
23	Développer une banque de boisés disponibles pour la coupe de bois.
24	Mettre sur pied un projet pilote validant les modes d'exploitation durable de la ressource forestière en plaine inondable du lac Saint-Pierre.
Objectif 6.2 Promouvoir l'importance du rôle du couvert forestier et de sa connectivité	
25	Explorer et encourager la mise en œuvre de différents modes d'aménagement visant à favoriser la connectivité entre les milieux naturels.